

**INSTITUT FRANÇAIS DU CHEVAL ET DE L'EQUITATION**  
**ETUDE DESCRIPTIVE DES ACTIVITES DE SERVICE AVEC LE CHEVAL AUPRES DE PERSONNES**  
**PORTEUSES DE HANDICAP – 17 JANVIER 2018**

Dans un contexte de plein essor et de diversification des activités de médiation équine et d'équitation adaptée, l'IFCE a mandaté le cabinet ITINERE Conseil pour conduire une étude technico-économique visant à **mieux connaître les pratiques de médiation équine et d'équitation adaptée, les services proposés et les organisations, dans le but d'identifier les bonnes pratiques ainsi que les facteurs de développement** de l'équitation adaptée et

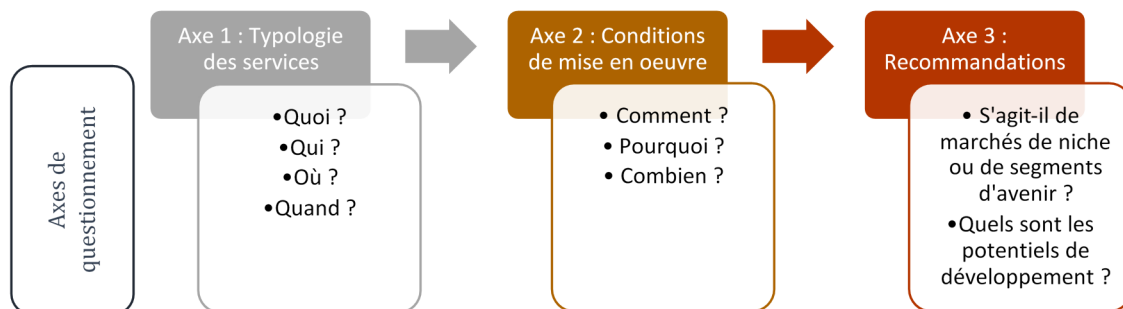
des pratiques de soins avec pour support le cheval.

**CONTACT :**

- Elise PICON, Consultante, Cabinet ITINERE Conseil  
[epicon@itinere-conseil.com](mailto:epicon@itinere-conseil.com)  
 06 30 26 25 62  
 04 37 24 24 10

**LE DEROULEMENT GENERAL DE L'ETUDE**

De manière synthétique, l'étude doit ainsi répondre aux questions suivantes :



**LA SOLLICITATION DES STRUCTURES EQUESTRES :**

- **Tous les responsables des structures** seront sollicités en janvier 2018 **via une enquête web très rapide** pour leur demander si oui ou non, des activités de médiation équine ou d'équitation adaptée se déroulent au sein de leur établissement (que l'activité soit gérée par leur établissement ou par des intervenants extérieurs). Cette enquête visera également à collecter les coordonnées mail des professionnels exerçant ces activités.
- Les **professionnels des activités de médiation équine ou d'équitation adaptée**, salariés d'une structure équestre, libéraux ou salariés d'une structure non équestre, seront sollicités, en avril 2018, **via une enquête web** pour décrire les activités qu'ils proposent.
- **12 structures équestres** seront sélectionnées au sein desquelles **des entretiens** seront réalisés sur site à l'automne 2018 avec le responsable de la structure, les intervenants en médiation équine, les éventuels partenaires des secteurs social, sanitaire et médico-social ainsi qu'avec les bénéficiaires des activités de médiation équine ou d'équitation adaptée ou leurs proches.